

Concours Talents des Cités



A l'initiative du
Secrétariat d'Etat chargé de la politique de la ville
et du Sénat

Co-organisé par
la DIV, la Caisse des Dépôts et les Boutiques de Gestion



Talents des Cités

Une opération phare de la dynamique des quartiers

Créé en 2002, Talents des Cités est un concours d'aide à la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. **Il est initié par le secrétariat d'État chargé de la politique de la ville et par le Sénat** et co-organisé par la DIV, la Caisse des Dépôts, les Boutiques de Gestion, avec l'ANRU, l'ACSÉ, les Caisses d'Épargne, Casino, les Fondations d'entreprise SFR, RATP, Schneider Electric et GDF Suez, Talan, la Presse Quotidienne Régionale, le Groupe HEC et Financités.

Objectifs

Valoriser les jeunes entrepreneurs des quartiers

Favoriser la cohésion sociale, la citoyenneté par l'insertion professionnelle et la création d'emplois

Donner l'opportunité, à tous ceux qui souhaitent créer ou développer un projet, d'accéder à l'ensemble des soutiens à la création d'entreprise

Créer et pérenniser des activités et des emplois dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Modifier l'image des quartiers en valorisant tous ceux qui ont du talent

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé **260 créateurs d'entreprise**, porteurs de la dynamique des quartiers. Plus de 60% d'entre eux sont toujours en activité. En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Critères d'éligibilité

Catégorie Création : destinée aux créateurs d'entreprises et d'associations (de moins de 40 ans) dont l'activité est créée dans les 3 années qui précèdent l'inscription au concours, sur le territoire français dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ils doivent également avoir bénéficié d'un accompagnement par une structure d'appui à la création d'entreprise. Le lauréat est doté de **3 000 euros**.

Catégorie Emergence : destinée aux porteurs de projet, d'une idée (de moins de 40 ans) quel que soit son état d'avancement, dont l'installation est prévue sur le territoire français dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le lauréat est doté de **1 500 euros**.

Rétro planning

31 mai : **date limite d'inscription**

Juin - Juillet : **jurys régionaux** organisés par les Boutiques de Gestion et les acteurs de la création

Septembre : **jury national** avec les partenaires. Les 12 prix nationaux ont une valeur de **7 000 €**.

Septembre : séance de coaching au Sénat avec le Club du XXI^{ème} siècle

Octobre : **remise des prix** dans l'hémicycle du Sénat, précédée du jury d'honneur qui attribuera 2 prix spéciaux **de 5 000 €**.

Quelques exemples de réussite des lauréats du Concours Talents des Cités



YILDIZ ENTREPRISE (EI)

Lauréat 2005

Mustafa YILDIZ (25 ans)

Parrainé par GDF SUEZ

Aquitaine

- Suivi par l'Adie

Mustafa Yildiz est entrepreneur dans le BTP, spécialisé dans l'électricité. Installation complète de système électrique ou travaux de rénovation, il travaille aussi bien pour des entreprises en sous-traitance que pour des particuliers. En moins de 5 ans d'activité, il a acquis auprès de ses clients une réputation de sérieux et de professionnalisme, un gage de pérennité de son activité. Originaire du quartier « Palmer », Mustafa Yildiz a créé en 2001 une association qui propose des activités culturelles et sportives pour les jeunes. Il a également participé à la création d'un bureau information jeunesse. Grâce au développement de son activité, il a embauché 15 jeunes des quartiers.



PAPILI (EURL)

Lauréats 2007

Lucile BERNADACI (30 ans)

Parrainé par le Sénat

Auvergne

- Suivi par l'Adie

Le projet démarre en Auvergne puis il fait le tour du monde ! Papili c'est d'abord Lucile BERNADAC. Elle conçoit les peluches et dépose les modèles. Puis l'idée voyage : du coton récolté au Mali, en passant par les Vosges où le coton est filé et tissé, l'Ardèche pour la teinture et l'impression, et par le sud tunisien où les peluches sont assemblées par des femmes au sein d'ateliers d'insertion. PAPILI s'assure que ses sous-traitants s'inscrivent dans une démarche de commerce équitable et une démarche qualité. La distribution se fait via internet et des points de vente. Plus de 70 boutiques et grandes surfaces distribuent la marque PAPILI partout en France. Lucile n'est pas originaire des quartiers nord de Clermont mais elle y a implanté sa boutique et propose aux habitants des animations pédagogiques sur le commerce équitable.



EXTRA MUROS – Festival

Cinébanlieue (Association)

Lauréats 2007

Aurélié CARDIN (29 ans)

Parrainé par la Fondation RATP

Ile-de-France

- Projet suivi par Adie

Fin 2004, Aurélie Cardin crée l'association Extra Muros, hébergée au service culturel de l'Université Paris 13, à Villetaneuse, où elle est chargée de cours d'histoire et de cinéma. En octobre 2006, elle organise le Festival « Cinébanlieue » en Seine-Saint-Denis et à Paris, sur le thème « Regarde ta jeunesse dans les yeux » : diffusion de films tournés dans les banlieues du monde, débats autour de la représentation cinématographique de la banlieue, avec différentes personnalités, les habitants, les étudiants, les lycéens... Plus de 1000 participants y assistent. La deuxième édition sur le thème « Femmes dans la cité », est soutenue par la Région Ile-de-France, Plaine commune, le Fasild, l'Université Paris 13, l'Acse... et parrainée par Ariane Ascaride et Bertrand Tavernier.



LY'ELEC (SARL)

Lauréat 2008

Paul et Laurent LY

Parrainé par Schneider Electric

Midi-Pyrénées

- Suivi par la Boutique de Gestion CRÉER.

Ly'Elec est spécialisée dans l'installation électrique. L'entreprise propose un suivi et des conseils personnalisés afin d'harmoniser au mieux l'installation électrique des clients et, avec des partenaires spécialisés, l'installation de systèmes à énergies nouvelles. Paul et Laurent LY sont soutenus par la Boutique de Gestion Créer, avec qui ils ont mené une étude de faisabilité et de marché : leurs clients sont 60% de maîtres d'œuvre et promoteurs, 30% de particuliers et 10% d'architectes ; leurs concurrents : les artisans électriciens. Les créateurs, Paul et Laurent LY, ont suivi différentes formations à la création d'entreprise. Ils souhaitent développer leur champ d'activités vers la climatisation et les énergies nouvelles.



TECHNOMOBILE (SARL)
Lauréat 2007
Salem BESSAD (25 ans)

Parrainé par HEC

Ile-de-France
 ● **Projet suivi par LE CRITT et HEC**

Technomobile se positionne sur le marché de l'informatique mobile : téléphones portables, PDA, ordinateurs, périphériques et accessoires, solutions logicielles... conseille les entreprises et équipe les professionnels qui passent plus de 20% de leurs temps en dehors de l'entreprise. Technomobile se consacre également à la recherche de nouveaux produits et a mis en place un pôle R&D ; en cours : le dépôt d'un brevet sur un concept de « mur d'image numérique et interactif ». Salem BESSAD a créé Technomobile en juillet 2004 dans la Cité des 3000 d'Aulnay-sous-Bois.



C2L (SARL)
Lauréat 2008
Karine CHEVALIER et Nadine LIAIS

Parrainé par Caisse des dépôts

Basse-Normandie
 ● **Suivi par pépinière d'entreprises Sygma Energies 50**

Amies depuis 25 ans, Karine CHEVALIER et Nadine LIAIS créent C2L en novembre 2006, une entreprise d'étanchéité, bardage et couverture bac acier. Elles sont installées dans le quartier des Provinces pour l'incitation fiscale proposée et pour participer à la mixité du quartier. Elles ont aujourd'hui doublé leurs objectifs : de 4 salariés à la création, elles sont passées à 15 salariés, l'équipe est complétée de 12 intérimaires dont 4 sont du quartier. Leurs clients sont composés à 40% de collectivités, 30% d'architectes, 20% de gros œuvres et 10% de particuliers. Elles veulent développer leur activité « étanchéité » avec l'utilisation de l'énergie solaire, leur activité « bardage » dans le cadre des maisons à Haute Qualité Environnementale (HQE) et participer à la féminisation du secteur du bâtiment.



DE L'AUTRE COTE DU PERIPH'
Lauréats 2008 (SARL)
Laurence LASCARY (28 ans)

Parrainé par la Fondation SFR

Ile-de-France
 ● **Suivi par la Mission d'animation économique de Sevran**

Pour Laurence LASCARY, entreprendre est une vocation. Diplômée de l'INA, avec un master en marketing et distribution dans l'industrie audiovisuelle européenne, elle crée DACP – De l'Autre Côté du Périph' : une société de production audiovisuelle proposant des programmes sur et avec les populations sous et mal représentées à l'écran. DACP concevra et réalisera des magazines, fictions, courts-métrages, documentaires et séries d'animation pour les télévisions et internet, ainsi que des films institutionnels, publicitaires, avec du conseil en communication et relations publiques. Une activité de distribution de programmes ciblant les jeunes sociétés de production sera également développée.



H.A.F.C (Profession Libérale)
Lauréats 2006
Mustafa SEGHIQUER (27 ans)

Parrainé par le Groupe Casino

Bourgogne
 ● **Projet suivi par Pôle d'Economie Solidaire et BG Côte d'or**

Au cours de ses études de diététique, Mustafa SEGHIQUER commence à réfléchir à son projet professionnel. Diététicien et hygiéniste diplômé d'état, il ouvre un cabinet de diététique à Chenôve. Il propose deux activités : audit, formation et conseil en hygiène alimentaire auprès des « métiers de bouche » (restauration commerciale et de collectivité à caractère social) d'une part, et consultations diététiques auprès des particuliers et des entreprises d'autre part. Innovation majeure : il est le seul cabinet offrant la combinaison de ces deux activités sur Dijon. Mustafa SEGHIQUER a été suivi par le Pôle d'Economie Solidaire et la Boutique de Gestion de Dijon.

